

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur le projet de loi, adopté par le Sénat après engagement de la procédure accélérée, portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine des transports, de l'environnement, de l'économie et des finances (n° 4273) (*M. Damien Pichereau, rapporteur*), 2

Mardi 6 juillet 2021
Séance de 14 heures 45

Compte rendu n° 70

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2020-2021

**Présidence de
Mme Laurence
Maillart-Méhaignerie,
Présidente**



La commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements restant en discussion sur le projet de loi, adopté par le Sénat après engagement de la procédure accélérée, portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine des transports, de l'environnement, de l'économie et des finances (n° 4273) (*M. Damien Pichereau, rapporteur*).

La commission a **accepté** les amendements figurant dans le tableau ci-après :

N° Amdt	Place	Auteur	Groupe
30	6	Gouvernement	
21	10	M. PICHEREAU Damien	LaREM
20	13	M. PICHEREAU Damien	LaREM
33	21	Gouvernement	
17	22	M. PICHEREAU Damien	LaREM
29	ap 24	Gouvernement	
28	24 bis	Gouvernement	
22	31	M. PICHEREAU Damien	LaREM
32	ap 32	Gouvernement	
24	41	Mme BONO-VANDORME Aude	LaREM
25	41	Mme BONO-VANDORME Aude	LaREM

Membres présents ou excusés

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

Réunion du mardi 6 juillet 2021 à 14 h 45

Présents. - Mme Laurence Maillart-Méhaignerie, M. Damien Pichereau, Mme Nathalie Sarles, M. Jean-Marie Sermier

Excusé. - M. Jacques Krabal